

«**Les Enfants Monique - Les Fous de Cœur**»

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
2022



Monique, comment avez-vous vécu ?

Vivre pour soulever des montagnes, ou mourir en essayant

Depuis quatre ans, je rédige chaque année une note sensée être d'opinion, résumant pour les lecteurs du rapport annuel de l'association Les Enfants Monique Les fous de Cœur (LEM) que je parraine, les faits saillants de l'année. En relisant les notes précédentes, je réalise que mes opinions y sont restées en retrait du récit actuel des réalisations de l'association LEM tout au long de son développement et des émotions que celles-ci ont suscitées. Cette année je dérogerai à cette habitude pour puiser dans des informations personnelles et mon corpus idéologique, le squelette de la présente.

Bien que je consacre peu de temps au petit écran, je me lasse difficilement du visionnage des quelques films ayant retenu mon attention. Je le fais souvent en compagnie d'un ou plusieurs de mes trois garçons, de sorte que nous en mémorisons de nombreux dialogues, parfois jusqu'à l'intonation des acteurs. En préparant cette note, m'est revenue une scène d'un de nos blockbusters préférés qui traite de thèmes centraux aux fondements et à l'évolution de l'association LEM. En effet, au milieu d'une bataille des âges entre forces du bien et du mal, un roi entrevoyant sa défaite (au vu de l'importance des forces adverses), fait quérir son fils unique, qui se trouve sur la ligne de front, avec l'objectif de tuer ce dernier et de se suicider afin (pense-t-il) d'épargner la honte de la défaite et la capitulation à sa lignée. Alors que, dans son château, le vieux roi commence à mettre son projet à exécution, l'écuyer lui ayant conduit son fils tente de le raisonner. Le roi congédie alors son serviteur avec les mots suivants : « Je vous libère de vos obligations. Partez et mourez de la manière que vous jugerez digne ! ».

La scène traite de l'attitude que nous pouvons avoir lorsque nous sommes soumis à une pression extérieure ou une adversité, perçus comme écrasants. En gros, nous pouvons les affronter avec bravoure, nous enfuir ou toute autre attitude entre les deux. Très souvent, notre attitude sera dictée par un compromis entre nos instincts et nos valeurs (ou plutôt l'idée que nous nous en faisons). Le roi capitulant de notre scène identifie le suicide comme une de ces infinies possibilités, tout en le liant à l'idée qu'il se fait de la dignité que d'ailleurs il recommande à son serviteur de trouver lui aussi dans tout autre mort. A bien y réfléchir, le concept de dignité dans la mort est d'une grande futilité à l'heure du trépas. Dès lors, l'importance que l'on accorde à une mort digne se rapporte davantage à la manière dont on vit et peut se traduire autrement ainsi : « mourir dignement c'est vivre pour soulever des montagnes, ou mourir en essayant ».

Les monts déplacés de 2022

Les membres, bénévoles, et sympathisants de l'association LEM, auront largement œuvré en faveur des bénéficiaires en 2022, comme la lecture du présent rapport le détaille. Je suis une fois encore emplie d'admiration et de gratitude pour le chemin rapidement parcouru par cette jeune association et la générosité de ses donateurs que j'encourage à rester mobilisés en 2023, car les challenges vont croissant, en voici quelques exemples qui sont des hauts-faits de l'année 2022 :

Un des enfants pris en charge par le plan Monique a été admis dans une école supérieure de prestige pour y accomplir une formation en informatique. Avec cette formation, l'association entrevoit le premier diplôme de l'enseignement supérieur pour un de ses protégés, et qui sait, un futur brillant. Seulement, les frais annuels à supporter pour des études supérieures sont élevés et récurrents, toute une génération d'enfants du plan Monique y arrive... Dans le même temps, une des jeunes femmes prises en charge pendant sa grossesse a été victime de pré-éclampsie et n'a survécu qu'après un séjour en réanimation, survie qui nous aura offert la fierté de continuer de présenter un bilan de 100% de survie

pour les parturientes prises en charge depuis la création de l'association. Rien que cette jeune maman et notre étudiant auront coûté à l'association LEM, la somme totale de 1,3 millions de francs CFA (environ 2.000€) en 2022.

Autre motif de fierté, la boutique sociale est devenue réalité et a pu accueillir (entre nombreux autres) une centaine d'enfants déplacés du conflit sévissant dans les régions anglophones du Cameroun.

Moins marquant, mais tout aussi important aura été le travail des membres de l'association pour présenter l'association aux autorités administratives et représentations diplomatiques dans le but d'en obtenir des soutiens logistiques et administratifs pour une reconnaissance d'utilité publique en Belgique comme au Cameroun et une expansion des activités de financement de l'association. Les résultats les plus concrets de cette activité (qui ne figurent à aucun bilan comptable de l'association) ont été l'obtention de la déductibilité des cotisations et donations reçues en 2022, et la préparation d'événements publics de récolte de fonds.

Conversation avec Monique

Toutes ces montagnes ont été déplacées, je l'ai dit plus haut, au nom de la dignité. Il serait néanmoins prétentieux de croire que l'association LEM aura pu rendre sa dignité à quiconque. Personne à ma connaissance n'aura pris la peine en 2022 de poser aux bénéficiaires de l'association LEM la dérangeante question de savoir s'ils(elles) se sentaient dignes d'avoir été assisté(e)s pour solutionner un problème qu'ils(elles) avaient ignoré ou refusé d'affronter avant d'en devenir victimes. Je challenge donc l'association LEM à mettre en place en 2023 les actions nécessaires pour rendre conscient et verbaliser le choix de ses protégé(e)s parmi l'infinité des attitudes possibles face à la suffocante faillite des services publics qui cause ou entretient la précarité de leurs conditions de vie. En guise d'épilogue, je me propose de recueillir au travers d'une interview virtuelle (non sans biais), le choix d'attitude de celle dont le décès tragique fut l'évènement originel de notre association.

AN : Monique, je suis le parrain d'une association qui a vu le jour à la suite de votre décès et celui de vos jumeaux. Vous savez, nous ne vous avons pas oubliée et nous nous battons pour que ce qui vous est arrivé ne se produise plus jamais. Vous parler est un privilège qui me permet de comprendre qui vous étiez avant le drame qui vous a frappée. Teniez-vous à vivre pour voir grandir vos enfants au point de supporter l'insupportable ou alors, vous êtes-vous défendue de tout asservissement (le vôtre et celui des autres) ? Si oui, comment ?

M : Monsieur, ces questions que vous vous posez... elles n'ont aucune importance... je suis morte...

AN : Certes Monique, mais votre avis peut être important pour celles et ceux des vivants qui craindraient de rencontrer le malheur ou la mort en se rebellant contre leurs bourreaux.

M : La mort... Elle vient toujours Monsieur...

AN : Pourriez-vous être plus explicite ? Si vous pouviez parler à celle que vous étiez avant la mort, que lui diriez-vous ?

M : Monsieur, je suis déjà morte... Allez et vivez de la manière que vous jugerez digne...

Puisse chacun(e) tirer de ce dialogue d'outre-tombe, de quoi méditer sur la manière dont il (elle) vit.

Merci Monique.



Professeur Alain NCHIMI,
Parrain de l'association



SOMMAIRE

A- QUI SOMMES NOUS ?	17
B- PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINETS	5
C- PRISE EN CHARGE DE L'EDUCATION DES ENFANTS.....	8
D- LE PARRAINAGE	10
E- AIDE HUMANITAIRE.....	11
F- IMPLANTATION LOCALE	14
G- BILAN FINANCIER 2022	17
H- L'EQUIPE.....	22
I- PARTENAIRES.....	29



NOS MARRAINES

'Laura-Belle et Céleste lors de notre assemblée générale 2022 à Bordeaux (France)'

A-PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES

L'une de nos missions principales est de lutter contre la mortalité maternelle, qui est la première cause de décès de la femme au Cameroun. Nous le faisons à travers un programme baptisé le « plan Monique », programme mis sur pied par l'association qui comprend : **des visites chez une sage-femme qualifiée, des examens biologiques, des consultations et échographies par un gynécologue, une prise en charge et un suivi des soins en cas de complication pendant la grossesse ou à l'accouchement.**

Ce programme est financé par les membres de l'association et les donateurs. Il est **gratuit** pour toute femme enceinte et indigente.

**Au 31 décembre 2022, 112 femmes ont bénéficié du plan Monique (dont 6 sur l'année 2022) et 100 bébés sont nés (dont 10 sur l'année 2022).
Très peu de cas nous ont été signalés cette année 2022.**

Avant de faire bénéficier le « plan Monique » à une femme qui sollicite notre aide, nous réalisons une enquête sociale pour vérifier son état d'indigence.



Notre relais Estelle Akamba pendant l'enquête sociale

Le cas de Stéphanie Yemene, 107^{ème} bénéficiaire du plan Monique

Nous vous présentons Stéphanie qui est une bénéficiaire du plan Monique. Elle a vécu une période périnatale tumultueuse avant de finalement accoucher, en Février 2022, d'une magnifique fille, et elle a eu la vie sauve in extremis, à l'hôpital Laquintinie (un hôpital de référence situé dans la ville de Douala, au Cameroun).

Au moment des faits, elle se présente au centre de santé dans lequel elle se faisait suivre pour sa grossesse, mais n'est malheureusement pas encore en phase active de travail malgré le début des contractions. 48 heures s'écoulent et sa phase de travail reste statique ; c'est à ce moment qu'elle présente des convulsions et est diagnostiquée d'une éclampsie. Une de nos relais sur le terrain prend connaissance de ce cas et se dépêche de contacter un des médecins de l'association qui recommande que la parturiente soit immédiatement admise dans un hôpital de référence de la place à Douala. Elle y arrive dans un état comateux et subit une césarienne d'urgence ; elle est ensuite transférée en salle de réanimation où elle passera les 2 jours suivant son opération avant de progressivement se rétablir en chambre normale de service d'hôpital. Vivant dans des conditions précaires et prise au dépourvu par les événements entourant son accouchement, Stéphanie avait d'énormes difficultés à s'acquitter des factures qui lui étaient présentées jour après jour.

Depuis l'avènement de ce cas, Stéphanie reste à ce jour la bénéficiaire dont la prise en charge nous aura financièrement et émotionnellement coûté le plus cher, tenant en compte l'urgence et la gravité de la pathologie présentées lors de son accouchement, et les complications y associées.



Stéphanie et sa fille (février 2022)

La pré-éclampsie et l'éclampsie sont des complications hypertensives de la grossesse qui surviennent après la 20^{ème} semaine de gestation. Elles se caractérisent par une hypertension artérielle, une protéinurie (présence de protéines dans les urines) et des dysfonctionnements d'organes vitaux tels que le foie et les reins. Ces affections peuvent entraîner des complications graves pour la mère et le fœtus, y compris le décès. Elles constituent une cause majeure de mortalité maternelle et infantile dans de nombreux pays en développement, y compris le Cameroun.

Prévalence de la pré-éclampsie et de l'éclampsie au Cameroun

Selon les données disponibles (cf. rapports du ministère de la Santé publique du Cameroun et publications scientifiques), la prévalence de la pré-éclampsie au Cameroun varie entre 3% et 10% des grossesses. Les femmes présentant des facteurs de risque tels que l'obésité, l'hypertension préexistante et les antécédents familiaux de pré-éclampsie sont plus susceptibles de développer cette complication. En ce qui concerne l'éclampsie, elle représente environ 15% des décès maternels attribuables aux complications de la grossesse.

Conséquences pour la mère et l'enfant

La pré-éclampsie et l'éclampsie peuvent avoir des conséquences graves pour la mère et l'enfant. Les femmes atteintes de pré-éclampsie sont plus susceptibles de développer des complications telles que l'hématome rétro-placentaire (accumulation de sang derrière le placenta), l'insuffisance rénale et le syndrome HELLP (hémolyse, élévation des enzymes hépatiques et faible taux de plaquettes). Ces complications peuvent mettre la vie de la mère en danger. De plus, l'éclampsie, caractérisée par des crises convulsives, peut entraîner des lésions cérébrales permanentes, un coma et même la mort. Les fœtus exposés à la prééclampsie ont un risque accru de retard de croissance intra-utérin, de prématurité et de décès néonatal.

Mortalité maternelle et infantile liée à la pré-éclampsie et à l'éclampsie

Les statistiques de mortalité maternelle et infantile au Cameroun liées à la pré-éclampsie et à l'éclampsie sont préoccupantes. Selon les données les plus récentes, la pré-éclampsie et l'éclampsie contribuent à environ 18% des décès maternels au Cameroun. De plus, la mortalité infantile associée à ces complications est également élevée, avec un risque accru de décès néonatal et de mortalité périnatale.

Finalement

La pré-éclampsie et l'éclampsie sont des complications graves de la grossesse qui entraînent une mortalité maternelle et infantile élevée au Cameroun. Il est impératif de mettre en place des stratégies de prévention, de dépistage précoce et de prise en charge appropriée de ces affections. Cela nécessite une sensibilisation accrue, une formation des professionnels de santé et un accès amélioré aux soins prénataux de qualité. En prenant des mesures ciblées, il est possible de réduire la prévalence de la pré-éclampsie et de l'éclampsie, ainsi que les taux de mortalité maternelle et infantile associés à ces complications au Cameroun.

B- PRISE EN CHARGE DE L'EDUCATION DES ENFANTS

La sous-instruction est une des causes de la mortalité maternelle. Pour lutter contre celle-ci, nous avons également mis sur pied un programme permettant de scolariser les enfants défavorisés et de suivre leur évolution sur l'année scolaire.

59 enfants ont été scolarisés en 2022.

Ils sont répartis dans différentes villes au Cameroun (Bafang - Bafoussam - Douala - Foulassi - Kékem - Mbalmayo - Yabassi - Yaoundé) et vont de la maternelle à l'université. Nous suivons depuis de nombreuses années la plupart d'entre eux, les conditions sociales de leurs parents ou tuteurs n'ayant pas favorablement évolué.

Nous sommes heureux de constater que nombreux de ces enfants sont assidus et brillants. Les cas de Jovanie et Alexandre scolarisés par l'association depuis 5 ans en sont une illustration.



Jovanie

Jovanie perd son père de façon tragique au cours d'une agression en 2010 alors qu'il se rendait à son travail. Sa mère, ses frères et elle se retrouvent alors dans une extrême précarité. Depuis 5 ans, Jovanie et ses 3 frères sont scolarisés par l'association. A 17 ans, elle fait son entrée en classe de terminale. Elle rêve devenir avocate.



Alexandre

Après la séparation de ses parents, Alexandre et ses sœurs sont restés avec leur père gravement malade. Malheureusement, la maladie aura eu raison de lui en février 2021.

Tout comme Jovanie, Alexandre et ses sœurs sont scolarisés par l'association depuis 5 ans.

Titulaire d'un baccalauréat série technologie de l'information, il a réussi avec distinction le concours de l'Institut Africain d'Informatique (IAI) où il a été scolarisé en 2022.

C- LE PARRAINAGE

Marie Louise était pensionnaire à l'orphelinat Fact à Yaoundé. Avant qu'elle ne perde la vie en août 2020, elle était scolarisée par l'association depuis 3 ans. L'annonce de sa mort a suscité une indignation massive et plusieurs personnes ont manifesté l'envie de parrainer des enfants.

C'est alors que sous l'impulsion de Nadine Elisha, l'association mettra sur pied en 2021 un programme de parrainage. Il est ainsi possible de parrainer un enfant suivi par l'association Les Enfants Monique – les Fous de Cœur.

2 types de parrainage sont actuellement proposés :

- **Parrainage partiel** : il permet de financer l'ensemble des frais liés à la scolarisation d'un enfant sur une année. Il coûte 22 euros par mois.
- **Parrainage total** : En plus de ce que contient le parrainage partiel, il couvre la ration alimentaire quotidienne de l'enfant parrainé. Il coûte 47 euros par mois.

Bénéficiant d'un **parrainage total** depuis 1 an, ce matin, Kenny récupère sa ration alimentaire accompagnée de sa mère.



Kenny et sa maman

8 enfants sont parrainés au 31 décembre 2022.

D-AIDE HUMANITAIRE

Boutique solidaire « Les Fous de Cœur Market »

Une boutique solidaire a vu le jour le 29 avril 2021 au Cameroun, dans la ville de Douala, au lieu-dit Marché de Ndogpassi.

Elle est accessible gratuitement pour les bénéficiaires de nos actions, les pensionnaires des orphelinats, les déplacés internes de la guerre et les enfants de la rue. On y trouve des vêtements, chaussures, jouets. Elle est approvisionnée très majoritairement depuis la diaspora.



Mai 2022

Le 28 avril 2022, la boutique a reçu une centaine d'enfants déplacés de la crise anglophone du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) qui sont à la charge de l'association ADDEC/CRADA située dans la ville de Douala et présidée par Chief Dr. Joseph MOFOR. Pour la circonstance, **l'agence de voyage Noblesse a mis gratuitement à disposition un bus et un chauffeur** pour transporter les enfants jusqu'à la boutique solidaire puis pour les ramener à leur lieu de résidence.



Avril 2022

Le cas de Blaise

Blaise est un petit garçon âgé de 10 ans qui, pendant qu'il était en vacances chez sa grand-mère dans la ville de Douala au Cameroun, a subi plusieurs viols de la part du voisin âgé de 71 ans.

Suite à des saignements abondants ponctués de cris de douleurs, il a été emmené d'urgence à l'hôpital où il a directement été placé en soins intensifs. Les différents examens réalisés ont montré qu'un objet a été envoyé à travers son organe anal et est allé jusqu'à perforer son intestin.

Les coûts élevés des soins ont été hors de la portée des parents. Après une première opération, Blaise a été retenu à l'hôpital pour frais de soins non payés. Informée de la situation, l'association a régularisé le paiement des soins pour le faire libérer.

L'association reste en contact permanent avec la famille de Blaise et l'accompagne dans sa reconstruction.



Joël, membre de l'association rendant visite à Blaise à l'hôpital, accompagné de la mère et de la grand-mère de ce dernier (Octobre 2022)

Actions dans les orphelinats

En 2022 des denrées alimentaires ont été distribuées à l'orphelinat Fact et au centre Edimar (centre qui vient en aide aux enfants de la rue).

Des dons ont été faits à l'orphelinat Ngoul-Zamba au Cameroun. C'était un honneur d'avoir à nos côtés Madame Veerle Jacquemin, l'épouse de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun.



Visite à l'orphelinat Ngoul-Zamba, avril 2022



Orphelinat Fact, Juillet 2022



Centre social Edimar, Juillet 2022

E- IMPLANTATION LOCALE

Afin de faire connaître l'association auprès des pouvoirs publics au Cameroun, nous avons sollicité et pu rencontrer diverses autorités locales :



Rencontre avec le maire de Douala 3ème



Rencontre avec le Directeur de l'OMS au Cameroun



Rencontre avec la directrice de l'Ecole Nationale Supérieur de Bertoua



Après l'entretien avec le gouverneur du Littoral

Rencontre avec l'ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun et son épouse

Ayant entendu parler de notre association, S.E. Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun et son épouse ont souhaité en savoir davantage et nous ont donc invités et reçus à 2 reprises dans leur résidence située dans la ville de Yaoundé.

Nous avons longuement échangé sur nos actions et nos difficultés. Nous exprimons toute notre gratitude à S.E. Monsieur l'Ambassadeur ainsi qu'à son épouse pour leur démarche et leur écoute. En effet, c'est un immense plaisir de voir notre travail reconnu et apprécié par une autorité diplomatique de ce rang.



Rencontre avec S.E. Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun et son épouse.



BILAN FINANCIER

F- QUI SOMMES NOUS ?

L'ASBL Les Enfants Monique les Fous de Cœur est une Association Sans But Lucratif devenue une institution agréée qui assiste les pays en développement.

Les différentes évolutions administratives de l'association depuis sa création :

- ❑ **Juillet 2016** : 9 personnes décident de se constituer en Association de fait (ADF) en Belgique ;
- ❑ **Avril 2018** : l'association de fait (ADF) devient une Association Sans But Lucratif (ASBL) enregistrée en Belgique ;
- ❑ **Avril 2021** : l'association crée une antenne au Cameroun avec pour nom « Les Fous de Cœur » sous statut d'Association à But Non Lucratif (ABNL) ;
- ❑ **Décembre 2021** : l'association est agréée en tant qu'institution qui assiste les pays en développement pour les années 2022 à 2023. Ce statut permet notamment un avantage fiscal à nos donateurs : pour tout don à l'association d'au moins 40 euros, par année civile, le donateur déduit de ses impôts 45% du montant de son don financier.

L'ambition de l'association est de restaurer **la dignité humaine en Afrique**. Pour y parvenir, elle s'est fixée 4 principales actions :

- La prise en charge de toutes les femmes enceintes en détresse financière,
- L'éducation des enfants écartés du circuit scolaire, faute de moyens,
- L'aide humanitaire à toute personne en grande détresse,
- La commémoration de la mort de Monique Koumatekel.

Depuis 2020, l'association a également mis sur pied un programme de parrainage permettant aux personnes, qui le désirent, de parrainer un enfant.

G- BILAN FINANCIER 2022

Le financement des actions réalisées en 2022 provenait, comme les années antérieures, principalement de la cotisation des membres de l'association et des dons de particuliers. L'association n'a bénéficié d'aucune subvention de quelque nature que ce soit.

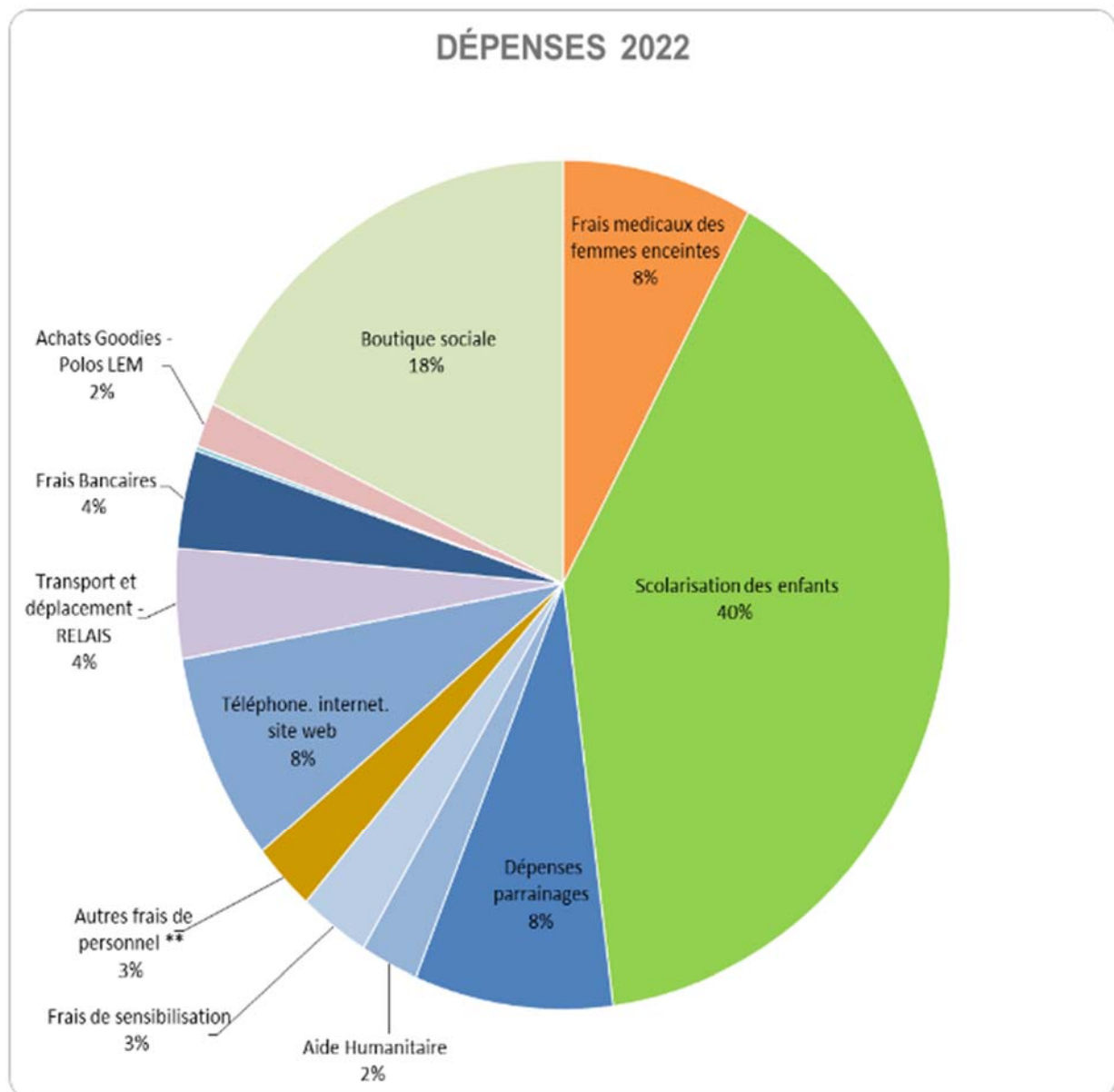
Vous trouverez ci-dessous le tableau des recettes et dépenses de l'association pour les années 2019 à 2022.

TABLEAU DE TRESORERIE (en euros)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
REPORT de SOLDE (Solde compte en début d'exercice)	2,524	4,203	7,285	4,563
Recettes	18,972	20,503	23,676	23,544
Cotisations	6,849	7,982	9,367	11,832
Dons parrainages	-	1,008	2,409	1,978
Dons ordinaires	12,123	10,363	11,600	9,209
Ventes Goodies - Polos LEM	-	1,150	300	525
Dépenses	17,293	17,420	26,398	18,233
Frais médicaux des femmes enceintes	6,266	5,839	6,754	1,449
Scolarisation des enfants	4,863	4,596	4,392	7,292
Dépenses parrainages	-	-	1,075	1,508
Aide Humanitaire	738	767	535	441
Frais de sensibilisation	1,975	2,009	796	535
Autres frais de personnel **	476	87	430	478
Téléphone. internet. site web	721	1,042	1,094	1,456
Mobilier de bureau	-	685	-	-
Transport et déplacement - RELAIS	579	400	861	764
Frais Bancaires	665	1,000	620	686
Transferts caisses	616	21	-	32
Frais juridique et assimilés	201	-	-	-
Conférence, Evénementiel	1,425	-	-	-
Achats Goodies - Polos LEM	-	974	251	308
Boutique sociale	-	-	9,590	3,284
SOLDE FIN DE PERIODE	4,203	7,285	4,563	9,874

** Embauche d'une bénévole comptable à partir du mois de Septembre 2021

Nota : Quelques chiffres de la trésorerie 2021 diffèrent de ce qui avait été publié l'année dernière. Cela fait suite aux modifications demandées par le Service Public Fédéral Belge à la suite d'un contrôle fiscal.

Avec un zoom sur le détail des dépenses effectuées en 2022.



*** Embauche d'une bénévole comptable à partir du mois de septembre 2021*

- ❑ Le total des recettes au 31 décembre 2022 est de **28 107 euros** : 42% de ce montant provient des cotisations des membres, 40% de ce montant de dons ordinaires, 2% de la vente de polos et 16% étant le solde au 31 décembre 2021.
- ❑ Les dépenses effectuées en 2022 sont de **18 233 euros**. La majeure partie des dépenses 2022 a été consacrée à nos principales missions : scolarisation des enfants, boutique solidaire, santé des femmes.

Notons une baisse de prise en charge des femmes enceintes par rapport aux années antérieures. En effet, très peu de cas de femmes enceintes en difficulté nous ont été présentés. D'où l'importance d'insister sur la communication.

Les coûts liés à la scolarisation des enfants sont 1,5 fois plus élevés que les années précédentes. En effet, une levée de fonds a été réalisée lors de notre assemblée générale et a permis de récolter les fonds pour augmenter le budget de scolarisation.



Les Fous de cœur : une chaîne de solidarité pour sauver la Mère et l'Enfant

H-L'EQUIPE

L'association est composée d'une quarantaine de membres et de plusieurs bénévoles qui vivent dans plusieurs pays différents. Une fois par an, l'association organise une assemblée générale pour valider les comptes et faire le point sur le travail réalisé, les difficultés rencontrées et les projections. C'est aussi un moment de rencontre et de convivialité. En 2022, l'assemblée générale a eu lieu dans la ville de Bordeaux en France. Comme les années précédentes, les frais liés à cette assemblée générale (déplacement, nutrition, logement) ont été assumés par les membres présents.



Une partie des membres lors de l'assemblée générale 2022 à Bordeaux (France)



Une partie de nos relais et bénévoles au Cameroun

Parole à Madame SINSET Sylvianne, marraine d'un enfant et donatrice de l'association

Comment avez-vous découvert l'association Les Enfants Monique - les Fous de cœur ?

S.S : *Comme tous les Camerounais, j'ai été tout simplement choquée par l'événement tragique de Monique Koumatekel survenu en 2016. Monique Koumatekel, par manque de soins et de suivi, a perdu la vie en donnant la vie.*

Je pense que cela n'aurait pas dû arriver, surtout si cela aurait pu être évité. Je me suis donc promise de faire suivre les différentes pages qui en parlaient.

Chaque fois qu'il y a un drame dans notre société, on en fait le sujet principal de toutes les nouvelles et puis quelques semaines plus tard, on passe vite à autre chose. Pour moi, il était important de faire un suivi auprès de ceux qui promettaient des actions concrètes suite au drame, et c'est ainsi que je suis tombé sur la page de Wilfried Ekanga.

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir cette association ?

SS : *Ma décision de soutenir l'association vient du fait que j'ai été séduite par la transparence des finances, la détermination des membres et leur enthousiasme, la constance sur la plateforme et les rendez-vous hebdomadaires toujours honorés quel que soit le nombre de personnes connectées. Tout cela a influencé la décision d'apporter ma petite contribution à ce noble combat.*

Qu'est-ce qui vous a motivé à parrainer un enfant que vous ne connaissez pas ?

Je pense que, dans la vie, nous devons aider tous ceux qui sont dans le besoin, et cette personne peut aussi être un étranger. De plus, il serait injuste de se concentrer uniquement à aider nos familles ou les personnes que nous connaissons. Qu'en est-il de ceux qui n'ont pas de famille ou quelqu'un pour les aider ?

Vous avez également convaincu votre frère à parrainer aussi. Pourquoi ?

En fait, je dirais qu'il me fait juste confiance, et le plus important c'est que lui aussi a été séduit par la transparence des finances et l'objectif du combat, et a voulu y contribuer.

Avez-vous un message pour nos lecteurs ?

Oui, je voudrais profiter de cette occasion pour dire à tout le monde qu'il est de notre responsabilité de prendre soin de notre pays. Personne ne vient nous sauver même si le gouvernement est l'humanité en nous.

Ne simplifions pas ce qu'une petite contribution peut faire, Chacun, à son niveau avec ses petits moyens, peut avoir un impact sur le développement de notre pays.

Nous pouvons nous en sortir si seulement nous restons fidèles à notre engagement.



Sylvia SINSET

Le billet de Jules TCHATO, Président de l'association

Le lundi 6 mars 2023, à l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes, l'association a organisé une campagne de santé dentaire et gynécologique, ponctuée d'un défilé de mode solidaire à la résidence de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun. Nous avons souhaité partager avec vous un extrait du discours tenu par M. Jules Tchato, président de l'association, lors du défilé de mode solidaire.

« Mmes et Mrs les ministres,

Mmes et Mrs les ambassadeurs,

Mmes et Mrs les maires,

Mmes et Mrs les directeurs,

Mmes et Mrs en vos grades et qualités,

Je souhaite avant toute chose souhaiter la bienvenue à chacun d'entre vous et vous remercier d'être là, pour cet événement qui a lui-même commencé les réjouissances par une campagne de santé gynécologique et dentaire gratuite, le 3 et 4 mars.

Votre présence nous honore.

Nous tous ici présents, sans exception, venons des entrailles d'une femme.

La joie d'une mère de voir son bébé naître et de le tenir dans ses bras, fait du jour de l'accouchement, un souvenir mémorable, quelques soient les circonstances.

Du premier jour de la grossesse jusqu'au jour de l'accouchement, les femmes passent par de nombreuses étapes, dont certaines très angoissantes et inquiétantes.

Les vertiges, les vomissements, la fatigue et bien d'autres maux, font de la grossesse un vrai chemin de combattant.

Mais la joie du bébé qui arrivera, domine dans leur esprit toute cette souffrance physique.

C'est grâce à une fin heureuse de ce parcours vertigineux, que chacun d'entre nous peut être ici présent.

Avec tout ce que la femme endure pour donner la vie, celle-ci n'est-elle pas la mère de l'humanité ?

Quoi de plus normal !

Malheureusement parfois, souvent ou même très souvent en fonction de l'endroit où elle se trouve, cette fin heureuse n'est pas nécessairement au rendez-vous.

Une maman, une sœur, une fille, une épouse qu'on attend dans les couloirs d'un hôpital ou à la maison, ne reviendra plus jamais. PARTIE EN VOULANT DONNER LA VIE. C'est alors que la douleur, la tristesse et les larmes volent les places de la joie et du bonheur.

Le 12 mars 2016, dans 6 jours, cela fera 7 ans jour pour jour, qu'une scène épouvantable, digne d'un film d'horreur, s'est déroulée dans notre beau triangle national (le CAMEROUN).

Une femme, comme beaucoup d'autres avant et après elle, va perdre la vie en VOULANT DONNER LAVIE.

Par manque de moyens financiers et donc de soins prénataux, MONIQUE va perdre la vie sur le parvis d'un hôpital de référence.

Dans un geste de désespoir total, une sœur, Rose, qui l'accompagnait, va alors lui faire une véritable césarienne de guerre pour tenter de sauver au moins les bébés, sous les regards des spectateurs désœuvrés.

Nous sommes à l'ère du numérique, toute personne qui a un téléphone Android est un potentiel envoyé spécial. Les images de cette scène HORRIBLE feront tout de suite le tour des réseaux sociaux, suscitant une indignation massive, tant dans le pays qu'à l'extérieur.

Les personnes, indignées et traumatisées par les images, eurent tôt fait d'identifier un coupable. Ce fut la pauvre Monique avec sa propension à tomber enceinte et son indiscipline dans le suivi de sa grossesse. Ce fut le personnel de l'hôpital pour son inhumanité et sa cupidité. Ce fut le chauffeur de taxi qui l'avait conduite jusque-là et son appât pour le gain. Toute analyse essaye de rejeter sur autrui la responsabilité de ce drame.

Mais quoi qu'on dise, quoi qu'on pense, les faits sont là. Personne ne pourra les effacer et l'histoire les retiendra.

Le geste de Rose, aussi choquant qu'il parut, fut en réalité une manifestation de panique et de désespoir total. Et ceux qui filmèrent la scène en désespoir de cause é mirent un cri de ralliement venant des tréfonds de l'humanité.

Ce cri signifie que nous sommes collectivement responsables de n'avoir pas tout fait, pour protéger au maximum la femme qui veut donner la vie et minimiser les risques d'un accouchement, grâce auquel nous avons-nous mêmes reçu la vie.

Ce cri qui signifie PLUS JAMAIS ÇA. De GRÂCE : plus jamais ça.

Mesdames et Messieurs,

C'est ce cri qui a été entendu distinctement par votre humble serviteur, qui lui aussi a subi une opération de guerre. Opéré sans anesthésie dans un hôpital de son village natal. Je n'étais qu'un adolescent de 14 ans.

Opéré sans anesthésie, ma maman, qui est parmi nous ce soir, n'ayant pas elle non plus les moyens de payer le coût de cette procédure à son fils.

Pour m'apporter du courage et m'aider à résister à la douleur, ma maman avait été autorisée à rester avec moi et à m'accompagner au bloc opératoire.

Allongé sur la table d'opération, les pieds et les mains complètement immobilisés par des bras musclés, les yeux remplis de larmes, subissant une douleur atroce, je pouvais voir ma mère pleurer elle aussi. Les larmes envahissaient son visage, comme elles envahissaient le mien.

Ce destin singulier est le mien. Il est aussi celui de beaucoup d'autres enfants.

J'ai visité un certain nombre de maternités des hôpitaux de notre pays, et j'y ai rencontré beaucoup de jeunes mamans. Souvent, tant qu'elles ne se sont pas acquittées des frais d'accouchement, ces femmes sont retenues prisonnières, avec leurs bébés âgés de quelques jours seulement.

Ces femmes méritent-elles cela ? Ces bébés méritent-ils cela ? Bien sûr que non ! C'est pourquoi nous devons devenir leurs porte-paroles, pour faire entendre leurs voix, eux qui n'en ont pas !

Le 11 juillet 2016, soit 4 mois après l'effroyable drame de Monique, pour briser la glace de l'indifférence et prendre leur part de responsabilité face à ce drame sans précédent, neuf personnes, dont votre humble serviteur, vont se réunir pour créer, depuis la Belgique, l'association qui vous accueille aujourd'hui en ces lieux, Ô combien symboliques.

Parce que nous sommes tous touchés par la souffrance humaine. Et s'il est bon de nous indigner, il est encore meilleur d'agir.

Ils se donneront pour mission de combattre la mortalité maternelle à travers un programme qu'ils baptiseront "LE PLAN MONIQUE". Le plan Monique est un protocole de suivi et de prise en charge totalement gratuit de toute femme enceinte en difficulté financière, et de scolarisation de tout enfant défavorisé et écarté du circuit scolaire par manque de moyens, puisque la sous-instruction est une cause de la mortalité maternelle. À ce jour, 113 femmes en ont bénéficié pour 100 bébés déjà nés et près de 500 scolarisations ont été réalisées.

Comme l'a dit un poète : " S'IL Y A UNE CERTITUDE, C'EST QUE LE PIRE N'EST JAMAIS SÛR, TANT QU'IL EXISTE DES HOMMES ET DES FEMMES DE BONNE VOLONTÉ ".

Notre plus grande ambition est que l'on tire des leçons de ce drame, pour que celui-ci, en marquant l'histoire, soit aussi la piste de décollage D'UN PROGRÈS ET D'UNE RÉVOLUTION HUMANITAIRE AU SERVICE DE LA DIGNITÉ HUMAINE.

Pour se développer et s'étendre, les actions, qu'elles soient citoyennes ou humanitaires, ont non seulement besoin du soutien des autorités, mais aussi de celui de personnes de bonne volonté. Je ne doute pas un seul instant que nous en trouverons beaucoup parmi vous de ce soir.

Mesdames et Messieurs, ce soir, vous verrez défilé quelques-unes de ces femmes, avec leurs histoires particulières et singulières, mais très représentatives de celles de beaucoup d'autres.

Alors que nous préparions cet événement, l'une de nos membres, Nadine, a été contrainte de faire un pas de côté à la suite d'une maladie grave. Quand je lui ai parlé de ce défilé, elle m'a envoyé un message avec cette phrase, de son lit d'hôpital : "Bravo et courage à vous. Ces femmes méritent d'être vues, et leurs histoires entendues ».

Je remercie infiniment toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, à un moment ou à un autre, ont apporté leur soutien à la cause.

Je pense au bureau exécutif, aux membres adhérents et sympathisants, à nos ambassadeurs, à nos marraines et notre parrain, à nos partenaires, à nos bénévoles.

Je présente également mes remerciements aux centres de santé qui nous ont prêté leurs locaux pour la campagne de santé. Entre autres Kutenda et SAVI,

Je remercie aussi le Docteur Nadine Njelezek, Chirurgienne dentiste et Vice-présidente de SAVI sourire au village, elle qui a fait le voyage spécialement pour notre campagne de santé. et qui n'est pas parmi nous ce soir. Retournée en Belgique samedi après cette campagne.

Je souhaite aussi remercier chacun d'entre vous pour votre présence.

Je tiens également à présenter mes remerciements particuliers aux bénéficiaires à qui nous avons tendu la main par le passé. Elles nous honorent en participant à ce défilé, et nous donneront la possibilité de pouvoir tendre la main à d'autres femmes à l'avenir.

Mes remerciements chaleureux à Mr l'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter le voyage des membres de notre association à l'occasion de cet événement.

Et enfin, je souhaite présenter mes remerciements les plus profonds à l'Ambassadeur de Belgique au Cameroun et à son épouse, sans qui cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu ».

Discours du 6 mars 2023

Jules TCHATO

Président



I- PARTENAIRES

Convaincus que c'est en travaillant en synergie avec d'autres structures que nous arriverons à relever nos nombreux défis, nous avons plusieurs partenaires :

- a) **Association MEDCAMER** est une association des médecins du Cameroun qui a pour but le réseautage, l'amélioration des soins de santé au Cameroun, et l'amélioration des conditions d'exercice des médecins locaux.
- b) **Association EKKITAAGO** qui est une association de droit camerounais domiciliée à Maroua, BP 65 (Cameroun). Nous travaillons ensemble sur la scolarisation des enfants dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun ;
- c) **Centre de santé KUNTENDA MEDICAL** domicilié à NKOLFOULOU derrière l'école LES FRANGIS - BP 5518 Yaoundé (Cameroun).
- d) **Association LIGHT FOR ANGELS** qui est une association de droit camerounais domiciliée à Yaoundé, Mvan face chefferie.
- e) **Association LES FOUS DE CŒUR** qui est notre filiale au Cameroun.
- f) **Association les AMAZONES ORIGINELLES** qui mène des actions humanitaires principalement dans les zones en conflit au Cameroun (Nord-Ouest et Sud-Ouest) et qui nous présente régulièrement des femmes enceintes indigentes et parfois victimes de viol.
Pour les patientes que nous avons prises en charge en zone de guerre, nous avons travaillé en partenariat non formel avec des centres de santé (Mother Care Medical Foundation Mamun Clinic, Life Span Clinic Muea).
- g) **Centre social EDIMAR (CSE)** qui est un centre d'accueil des jeunes enfants de la rue, situé dans la ville de Yaoundé. Sa mission première est de les accueillir, de les écouter et de les orienter vers une réinsertion sociale et familiale. L'association a pris en charge le suivi de la grossesse et de l'accouchement de nombreuses femmes enceintes présentées par ce centre.
- h) **Société LAH SIH MEDIA** est une société de média qui produit des éléments visuels des actions de l'association à prix social (photos, vidéos, documentaires ...).
- i) **Société NAJA INTERNATIONAL GROUP S.A** est une société de média qui produit des éléments visuels des actions de l'association à prix social (vidéos, documentaires ...).

Ils nous ont rejoints en 2022 :

- l'association **Black Empowerment Initiative (BEI)**, une association domiciliée en Belgique qui œuvre pour une formation professionnelle et un développement de l'autonomie de personnes défavorisées. Grâce à une convention de partenariat en mars 2022, ils ont financé la scolarisation de 10 enfants en 2022.



Docteur Laura Belle SIZYANDJI

Je remercie l'ensemble des membres et donateurs de l'association. Chaque sourire et chaque joie que nous distillons portent vos empreintes.

Nos différents canaux de soutien si vous souhaitez faire un don :

Compte bancaire

Nom Banque : BELFIUS BANK SA/NV

Code IBAN: BE67 0689 3237 0087

CODE BIC: GKCCBEBB

Nom : Les Enfants Monique - Les Fous de Cœur

PayPal : dons@les-fous-de-coeur.org



Assemblée générale 2020



Assemblée générale 2021

« La dignité humaine commence avant la naissance »

«Les Enfants Monique - Les Fous de Cœur»



Siège social : Rue des boiseurs, 16 – 4400 Flemalle (Belgique)

Téléphone: 0032 486 76 98 48

Email: contact@les-fous-de-coeur.org

Website: www.les-fous-de-coeur.org

Facebook : Les Enfants Monique – Les Fous de Cœur

Instagram: Les Enfants Monique – Les Fous de Cœur

YouTube : Les Enfants Monique - Les Fous de Cœur